



Nations Unies

**Huitième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour les Amériques**

New York, 27 juin-1^{er} juillet 2005

Rapport de la Conférence

Huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

New York, 27 juin-1^{er} juillet 2005

Rapport de la Conférence



Nations Unies • New York, 2006

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les documents officiels des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour les Amériques ont été publiés sous les cotes et les numéros de vente suivants : E/CONF.67/3 et Corr.1 (numéro de vente : F.77.I.13) et E/CONF.67/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.79.I.14) pour la première Conférence; E/CONF.71/3 (numéro de vente : F.81.I.4) et E/CONF.71/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.82.I.14) pour la deuxième Conférence; E/CONF.77/3 et Corr.1 (numéro de vente F.85.I.14) et E/CONF.77/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.88.I.19) pour la troisième Conférence; E/CONF.81/3 (numéro de vente : F.89.I.8) et E/CONF.81/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.92.I.2) pour la quatrième Conférence; E/CONF.86/3 (numéro de vente : F.94.I.4) pour la cinquième Conférence; E/CONF.90/3 (numéro de vente : F.98.I.5) pour la sixième Conférence; et E/CONF.93/3 (numéro de vente : F.01.I.13) pour la septième Conférence.

E/CONF.96/3

Publication des Nations Unies

Numéro de vente _____

ISBN _____

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Organisation de la Conférence	1–12	1
A. Introduction	1	1
B. Ouverture de la Conférence	2–3	1
C. Participants	4	1
D. Élection du Bureau	5	1
E. Objectifs de la Conférence	6	1
F. Adoption du Règlement intérieur.	7	2
G. Adoption de l'ordre du jour	8	2
H. Constitution de commissions techniques et élection des présidents et rapporteurs.	9	3
I. Organisation des travaux	10	3
J. Vérification des pouvoirs	11	3
K. Documentation	12	3
II. Séance plénière	13–65	3
III. Travaux du Comité technique I : Questions de stratégie, grandes orientations, questions économiques et institutionnelles	66–67	18
IV. Travaux du Comité technique II : L'infrastructure des données spatiales et sa mise au point dans les Amériques	68–69	19
V. Travaux du Comité technique III : Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales	70–72	19
VI. Résolutions adoptées par la Conférence		21
A. Titres		21
B. Texte.		21
 Annexe		
Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques		29

I. Organisation de la Conférence

A. Introduction

1. La huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques s'est tenue à New York du 27 juin au 1^{er} juillet 2005 conformément à la décision 2001/232 du Conseil économique et social du 19 juillet 2001.

B. Ouverture de la Conférence

2. Le Vice-Président sortant, Santiago Borrero (Colombie), a ouvert la Conférence.

3. Le représentant du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration liminaire au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales. Le Directeur de la Division de statistique de l'ONU a fait une déclaration liminaire.

C. Participants

4. Ont participé à la Conférence 158 personnes représentant 32 pays et 15 institutions spécialisées et organismes scientifiques internationaux. La liste des participants figure dans le document E/CONF.96/INF/3.

D. Élection du Bureau

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a élu les personnes suivantes par acclamation :

Président :

Mario Reyes (Mexique)

Vice-Présidents :

Luis Alegria (Chili)

Eduardo Nunes (Brésil)

Rapporteuse :

Jean Cooper (Canada)

E. Objectifs de la Conférence

6. À la 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, le représentant de la Division de statistique de l'ONU a défini comme suit les objectifs de la Conférence : il s'agissait tout d'abord d'offrir la possibilité aux représentants des gouvernements, aux scientifiques et aux experts des Amériques et d'autres régions de se rencontrer au niveau régional pour faire le point sur les efforts consacrés au développement et à la mise en place d'infrastructures nationales des données spatiales dans les Amériques et de se consulter sur les besoins, les problèmes et l'expérience de la région dans le

domaine de la cartographie et de l'information géographique, notamment sur l'enseignement et la formation, les besoins scientifiques et technologiques, les questions d'application et les avantages à attendre des différentes activités. Il s'agissait ensuite de rendre compte de l'application des résolutions adoptées par la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques ainsi que de la contribution de la cartographie et de l'information géographique à la mise en œuvre d'Action 21¹ et à la réalisation du développement durable et de rapporter les faits nouveaux dans ce domaine.

F. Adoption du Règlement intérieur

7. À sa 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a adopté le Règlement intérieur publié sous la cote E/CONF.96/2.

G. Adoption de l'ordre du jour

8. À sa 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CONF.96/1, libellé comme suit :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau.
3. Objectifs de la Conférence.
4. Questions d'organisation :
 - a) Examen et adoption du Règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Création des commissions et élection des présidents;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
5. Rapport des pays.
6. Rapports sur l'application des résolutions de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
7. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure de données spatiales pour les Amériques (CP-IDEA).
8. Rapports sur les progrès accomplis en matière d'information géographique permettant de traiter des questions qui se posent sur les plans national, régional et mondial, notamment :
 - a) Questions de stratégie, grandes orientations et questions économiques et institutionnelles;
 - b) Infrastructures de données spatiales;
 - c) Collecte, gestion et diffusion de données géospaciales;
 - d) Pratiques et applications optimales.

9. Adoption des résolutions et du rapport de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
10. Examen des résultats de la Conférence.
11. Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.

H. Constitution de commissions techniques et élection des présidents et rapporteurs

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a constitué les trois commissions techniques suivantes et élu leurs présidents :

Commission I : Stratégies, grandes orientations, questions économiques et institutionnelles

Président : Carlos Laguna (Panama)

Commission III : Les infrastructures de données spatiales et leur développement dans les Amériques

Présidente : Leslie Armstrong (États-Unis d'Amérique)

Commission II : Collecte, gestion et diffusion de données géospaciales

Président : Luis Paulo Souto Fortes (Brésil)

I. Organisation des travaux

10. À la 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a approuvé le projet d'organisation de ses travaux figurant dans le document informel distribué aux participants.

J. Vérification des pouvoirs

11. À la 5^e séance plénière, le 29 juin 2005, le Président de la Conférence a fait savoir que, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur de cette dernière, les pouvoirs des représentants avaient été examinés et trouvés en bonne et due forme.

K. Documentation

12. On trouvera la liste des documents présentés à la Conférence à l'adresse suivante : <<http://unstats.un.org/unsd/METHODS/CARTOG/unrcca.htm>>.

II. Séance plénière

13. À sa 1^{re} séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a examiné le point 5 de l'ordre du jour (Rapports des pays). Selon l'usage en vigueur lors des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies, les rapports des pays – qui figuraient dans des documents de séance – ont été distribués aux participants

sans être présentés. Le représentant de l'Allemagne a suggéré que les documents mis en distribution mais non présentés fassent tout au moins l'objet d'une mention dans le rapport de la Conférence et demandé que, lors des prochaines conférences, un créneau soit réservé aux représentants qui souhaitent présenter le rapport de leur pays. Cette suggestion a été vigoureusement appuyée par le représentant des États-Unis d'Amérique dont le pays avait soumis cinq documents qui n'avaient pas été présentés (E/CONF.96/CRP.12, 13, 14, 16 et 17). L'Allemagne avait pour sa part soumis trois documents qui n'avaient pas été présentés (E/CONF.96/CRP1, 2 et 11).

14. À la même séance, lors de l'examen du point 6 de l'ordre du jour (Rapports sur l'application des résolutions de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques), Francisco Hansen, Secrétaire exécutif du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (CP-IDEA), a présenté un rapport, préparé conjointement par le Comité permanent et la Division de statistique des Nations Unies sur les mesures de suivi prises en application de chacune des neuf résolutions adoptées lors de la septième Conférence. Il a indiqué que certaines mesures pertinentes avaient été prises, notamment qu'un forum spécial sur les politiques d'information foncière avait été organisé au Mexique, que la portée du projet SIRGAS (Système géodésique régional de l'Amérique du Sud) avait été élargie et que le Comité permanent avait constitué un groupe de travail sur le renforcement des institutions, l'éducation et la formation. Bien que les pays des Amériques soient de plus en plus conscients de l'importance que revêt la mise en place d'infrastructures de données spatiales nationales, ils devraient consentir des efforts nourris et prendre des mesures concrètes pour y parvenir. Le Vice-Président du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) a encouragé les représentants des pays d'Amérique centrale et du sud à renforcer leur collaboration avec le Groupe d'experts et les a invités à participer activement à ses réunions.

15. Toujours à la 1^{re} séance plénière, John Parker, représentant de la Fédération internationale des géomètres (FIG), a présenté un rapport (E/CONF.96/I.P.35) sur le Forum spécial sur la formulation de politiques d'information foncière dans les Amériques, organisé à Aguascalientes (Mexique) les 26 et 27 octobre 2004, en application de la résolution VII/5 de la septième Conférence. Le principal document issu du Forum avait été la Déclaration d'Aguascalientes, laquelle reconnaissait l'importance qu'il y avait sur les plans économique et social à formuler des politiques foncières qui incorporent de façon efficace les infrastructures de données spatiales pertinentes, notamment l'avantage que présentait l'intégration de la fonction administration foncière/cadastre/enregistrement et de la fonction cartographie topographique. Le rapport indiquait que le Forum avait été financé par Ressources naturelles Canada, la Commission fédérale des données géographiques du Service géologique des États-Unis (SGS) et l'Agency for International Development (USAID) (États-Unis d'Amérique), la Banque mondiale par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale danois, et l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH). L'Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática (INEGI) du Mexique avait contribué installations et ressources et l'ONU apporté un appui administratif.

16. À la même séance, dans le cadre de l'examen du point 7 de l'ordre du jour [Rapport du Comité permanent de l'infrastructure de données spatiales pour les Amériques (CP-IDEA)], Mario Reyes, Président du Comité permanent, a présenté un tour d'horizon des activités du Comité depuis sa création en 2001

(E/CONF.96/I.P.38), en indiquant notamment son historique, sa composition, sa structure et ses objectifs, ainsi que ses principales initiatives concernant la mise en place d'infrastructures de données spatiales. Bien que 22 pays des Amériques s'emploient à concevoir, édifier et mettre en place une telle infrastructure, trois grands problèmes se posaient, à savoir les mécanismes financiers, la communication entre les pays et la sensibilisation des décideurs à l'importance de cette infrastructure. Il était recommandé, dans le rapport, que le Comité permanent cherche d'autres sources de financement pour atteindre ses objectifs et crée des commissions de travail, tire meilleur parti des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour renforcer le dialogue et mettre en commun les pratiques optimales et convaincre les décideurs de s'engager à édifier des infrastructures de données spatiales nationales et régionales.

17. Toujours à sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a entamé l'examen du point 8 a) de l'ordre du jour (Rapports sur les progrès accomplis en matière d'information géographique permettant de traiter des questions qui se posent sur les plans national, régional et mondial, notamment : questions de stratégie, grandes orientations et questions économiques et institutionnelles). Barbara Ryan (États-Unis d'Amérique) a prononcé un discours principal intitulé « Observations intégrées de la Terre aux fins du développement durable » (E/CONF.96/I.P.1), soulignant que l'objectif premier des infrastructures de données spatiales nationales était d'observer la Terre à tous les niveaux (mondial, continental, national, local, spatial, temporel) en recourant à la télédétection pour mieux comprendre la dynamique humaine et environnementale des modifications foncières. Si l'on étudiait les conséquences environnementales passées, présentes et futures des modifications foncières dans le but de mieux gérer les incidences de ces modifications sur les êtres humains, l'environnement, l'économie et les ressources, il serait plus facile de parvenir à un développement durable de ces ressources. Les applications des infrastructures nationales de données spatiales aidaient à diagnostiquer et résoudre les problèmes et à renforcer les capacités, et les applications de l'observation de la Terre au service du développement durable s'étaient révélées très utiles dans les domaines des incendies de forêt, de la croissance urbaine et des incidences sur les écosystèmes (modélisation/suivi de la sécheresse, ressources agricoles).

18. À sa 2^e séance plénière, le 27 juin 2005, la Conférence a poursuivi l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Mario Reyes a présenté un exposé intitulé « Infrastructure des données spatiales dans les Amériques : faits nouveaux et défis » (E/CONF.96/I.P.2). Il a indiqué que nombre de pays des Amériques se heurtaient actuellement à des problèmes d'ordre technique, organisationnel et financier lorsqu'ils s'efforçaient d'intégrer leurs données géographiques, notamment en ce qui concernait la normalisation et l'interopérabilité. Les membres du Comité permanent devaient conjuguer leurs ressources afin d'être à même d'élaborer un plan stratégique et de proposer des solutions appropriées à ces problèmes. En outre, les pays des Amériques devaient s'efforcer de tirer parti de leur réseau commun et de renforcer les points suivants : problèmes techniques liés à la définition des données fondamentales et des TIC appropriées, questions d'organisation telles les alliances stratégiques, la politique en matière d'information et la mise en valeur des ressources humaines. Les pays devaient faire la preuve des avantages que présentent les infrastructures de données spatiales pour obtenir des fonds auprès des dirigeants politiques, promouvoir une politique publique d'appui à ces infrastructures et l'inclure dans les priorités nationales.

19. À la même séance, Santiago Borrero, Président de l'IPGH, a présenté l'exposé intitulé « Infrastructures de données spatiales régionale et nationale dans les Amériques : problèmes institutionnels et de renforcement des capacités » (E/CONF.96/I.P.3), lequel soulignait que l'Amérique latine, qui avait lancé de multiples initiatives en la matière, comprenait bien les avantages que présentait une infrastructure de données spatiales régionale. L'enveloppe budgétaire consacrée aux activités de cartographie était marginale dans bien des pays et la mise en place d'une infrastructure de données spatiales au niveau régional procédait trop lentement, bien que la coopération technique internationale joue un rôle crucial dans l'élaboration de systèmes cartographiques plus ouverts, perfectionnés, intégrés et durables dans la région. L'orateur a présenté la refonte de l'IPGH en 2004 comme un effort collectif fondé sur la pertinence de son mandat et sa détermination à faire œuvre de pionnier, et elle visait à renforcer le rôle nouveau de l'information géographique dans les Amériques. Après la présentation, l'Indonésie a fait valoir le rôle que le secteur privé pouvait jouer dans l'acquisition des données. Le Canada a soulevé le problème des rapports de l'information géospatiale et de l'informatique et l'Inde a rappelé que nombre de pays ne mettaient pas leurs données spatiales dans le domaine public, ce qui risquait de poser des problèmes en matière de normes.

20. Toujours à la 2^e séance plénière, Hermann Drewes, représentant de l'Association internationale de géodésie (AIG) a présenté l'exposé intitulé « Le système d'observation géodésique mondial de l'Association internationale de géodésie » (E/CONF.96/I.P.4). Fleuron de l'Association, ce système visait à intégrer toutes les observations ainsi que tous les modèles et toutes les démarches géométriques et gravimétriques afin de fournir aux scientifiques et aux praticiens des produits cohérents et fiables. Il avait pour objectif a) de coordonner les travaux au sein des milieux géométriques et gravimétriques de l'Association et b) de représenter la géodésie dans les milieux scientifiques et auprès de la société en fournissant les données d'information nécessaires aux responsables de l'élaboration des politiques, en devenant membre du Groupe d'observation de la Terre et en travaillant de façon intensive au plan décennal de mise en place d'un réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Le système contribuerait par ailleurs, en tant que partenaire, à la Stratégie mondiale intégrée d'observation (IGOS) de l'ONU.

21. À la même séance, Frazer Taylor, Président du Comité directeur international de la cartographie mondiale, a présenté un exposé intitulé « Cartographie mondiale et infrastructure de données spatiales : faits nouveaux et défis en matière de diffusion de données géospatiales » (E/CONF.96/I.P.5). Participaient déjà au projet Carte du monde 146 pays et régions représentés par des organisations de cartographie nationale, cette carte était composée de couches de données intégrées à l'échelle du millionième, l'idée étant de couvrir complètement la surface de la Terre avant la fin de 2007. La carte couvrait déjà la moitié de la surface terrestre et, dans son état actuel, était soit publiée (13 %), soit en attente de vérification des données (38 %). Le projet Carte du monde contribuait utilement au renforcement des capacités dans les pays en développement; de fait, plusieurs pays, tels le Brésil et le Kenya, s'en étaient servi comme d'un cadre pour développer leur infrastructure de données spatiales nationale. Mais un défi important restait à relever : la participation des pays des Caraïbes pour lesquels une approche régionale devrait être envisagée. À la suite de la présentation, la Finlande a soulevé la question du libre accès aux données dans la mesure où l'Union européenne avait pour politique de faire payer

une redevance pour les données spatiales; cette question devrait être abordée dans le cadre de la coopération entre le projet Carte du monde et le projet « Euroglobal Map ».

22. Toujours à la 2^e séance plénière, Gilberto Calvillo, Président de l'INEGI (Mexique) a présenté l'exposé intitulé « Questions d'ordre économique liées aux données spatiales dans les Amériques : exemple de l'infrastructure de données spatiales nationale du Mexique ». L'infrastructure mexicaine (IDEMEX) pouvait être définie comme une collection de ressources, de normes, de technologies et de grandes orientations ainsi que comme le cadre juridique, administratif et organisationnel nécessaire à l'élaboration, à la collecte, à la gestion, à la mise à disposition, à la diffusion, au partage et à l'utilisation efficaces des données spatiales. Trois aspects méritaient une attention particulière pour que cette infrastructure puisse continuer d'être utilisée de manière adéquate : a) la dimension humaine qui faisait que le système devait répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et des producteurs en autorisant le libre accès aux données et en créant un réseau d'utilisateurs experts à forte intensité de connaissances; b) l'aspect judiciaire et juridique auquel il fallait prêter la même attention qu'aux aspects techniques; c) les conditions à réunir pour harmoniser le concept, actualiser régulièrement les informations obtenues et fournir des données aux municipalités. Le principal défi était toujours de convaincre les décideurs et de mettre les systèmes en conformité avec les normes internationales.

23. À la même séance, Jean Cooper (Canada) a présenté l'exposé intitulé « Un partenariat national visant à développer l'infrastructure de données géospatiales canadienne » (E/CONF.96/I.P.6), qui décrivait l'expérience canadienne en la plaçant dans le contexte mondial. Au Canada, la loi sur le droit d'auteur faisait de l'État le propriétaire des données. De ce fait, nombre de ces données étaient extrêmement fragmentées et il était impossible de les stocker dans un système centralisé fédéral où elles pourraient être échangées. Les pays devaient se doter d'une ossature commune qui facilite le partage et la distribution par l'Internet des données d'information géographique diffusées. La mise en place de l'infrastructure de données géospatiales canadienne s'est achevée à la fin de 2005. GeoConnections s'était employé avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et du secteur privé à mettre au point les technologies et le contenu sur lesquels elle reposait. Il avait créé un portail découverte, c'est-à-dire un moteur de recherche permettant d'accéder aux ensembles de données, organisations et services d'information mis à la disposition des utilisateurs au Canada et au niveau international. Par ailleurs, il avait mis au point avec ses partenaires les thèmes de données nationaux cohérents communément utilisés par la plupart des applications. Dans sa deuxième phase, qui s'étalerait jusqu'à 2010, le projet améliorerait l'infrastructure et les applications de façon à garantir que les priorités – santé publique, sécurité, environnement et développement durable, et bien-être des populations autochtones – soient prises en compte.

24. Toujours à la 2^e séance plénière, Frederic de Dinechin, représentant de la Banque mondiale, a présenté l'exposé intitulé « Questions économiques et données spatiales dans les Amériques : l'approche de la Banque mondiale » (E/CONF.96/I.P.8), lequel expliquait comment mieux mettre en évidence les avantages que présentaient les données spatiales sur le plan économique et forger des partenariats en la matière avec les parties prenantes nationales, régionales et mondiales, notamment l'ONU, le Comité permanent de l'infrastructure des données

spatiales pour les Amériques, la Banque mondiale, la Fédération internationale des géomètres (FIG), etc. Les infrastructures de données spatiales étaient devenues une priorité pour la Banque mondiale dont le portefeuille d'administration foncière vaudrait bientôt plus de 300 millions de dollars. En Amérique centrale, 60 à 70 % des projets portaient sur l'administration foncière, essentiellement l'établissement de cartes. Ces cartes étaient indispensables pour assurer la transparence de la prise des décisions et élaborer des politiques foncières rationnelles. Les infrastructures de données spatiales favorisaient le développement économique et la gouvernance, encourageaient le développement durable du point de vue social et environnemental et constituaient un élément essentiel de la structure d'un programme de prêts.

25. À la même séance, Ergin Ataman, représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a présenté un exposé intitulé « Projet FAO d'établissement d'une carte mondiale de la pauvreté et activités du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU » (E/CONF.96/I.P.9), dans lequel il a abordé deux principaux points. Il a tout d'abord décrit les objectifs, la structure et les activités du Groupe d'experts, en particulier de ses six groupes opérationnels, à savoir a) frontières internationales et administratives; b) base de données géographiques centrale; c) télédétection; d) services interopérables; e) directives du Système d'information géographique (SIG) applicables à la production cartographique; f) systèmes mondiaux de satellites de navigation. Il a ensuite donné des informations sur le projet qu'avait la FAO d'établir une carte mondiale de la pauvreté, notamment sur l'utilisation de cartes/données pour évaluer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité au niveau mondial.

26. À sa 3^e séance plénière, le 28 juin 2005, la Conférence a entamé l'examen du point 8 b) de l'ordre du jour (Rapports sur les progrès accomplis en matière d'information géographique permettant de traiter des questions qui se posent sur les plans national, régional et mondial, notamment : infrastructures de données spatiales). Ian Dowman, Président de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), a présenté un exposé intitulé « Développement des infrastructures de données de télédétection et de données spatiales à haute résolution » (E/CONF.96/I.P.10), dans lequel il a décrit à grands traits le rôle crucial des données de télédétection dans la mise en place et la maintenance des infrastructures de données spatiales. Les données à haute résolution provenant de plates-formes satellite étaient maintenant courantes et utilisées pour de nombreuses applications. Celles-ci allaient de l'établissement de cartes à grande échelle destinées à l'aménagement urbain, qui exigeait une information géospatiale exacte, à l'évaluation des dommages causés par des catastrophes, pour laquelle la rapidité de l'information revêtait une importance critique. L'intervenant a passé en revue la gamme actuelle des capteurs et des technologies qui permettaient de collecter et de diffuser les données, ainsi que les structures qui veillent à rassembler les données requises dans les délais voulus et à les fournir à l'utilisateur final.

27. À la même séance, Menno-Jan Kraak, représentant de l'Association cartographique internationale (ACI), a présenté l'exposé intitulé « Cartographie et science de la géo-information : une approche intégrée » (E/CONF.96/I.P.11). La discipline de la cartographie avait mis au point un ensemble de directives aux fins de l'établissement de la carte la plus propre à permettre le repérage des configurations et relations spatiales. Les cartes servaient à stimuler la réflexion (visuelle) sur les configurations, les relations et les tendances géospatiales. Plusieurs tendances actuelles avaient une incidence extrêmement importante sur la discipline

de la cartographie; certaines avaient essentiellement trait aux outils de travail (comme l'affichage de multiples fenêtres liées de façon dynamique, l'infrastructure des données géographiques et les portails de données (centres d'échange), la possibilité de collaborer visuellement et les services concernant des lieux particuliers), tandis que d'autres qui avaient pour effet de modifier l'aspect des cartes [comme la dimensionnalité de leur contenu, leur conception, les différentes vues-écrans et les affichages réalistes (virtuels et réalité amplifiée)].

28. Toujours à la 3^e séance plénière, Stig Enemark, représentant de la FIG, a présenté l'exposé intitulé « Faciliter le renforcement des capacités en ce qui concerne les infrastructures d'information foncière durable » (E/CONF.96/I.P.12), dans lequel il était souligné que dans de nombreux pays, et en particulier dans les pays en développement et ceux dont l'économie était en transition, la capacité nationale de gérer les droits, les restrictions et les responsabilités dans le domaine foncier ne reposait pas sur des institutions solides et que les ressources humaines et les compétences nécessaires faisaient défaut. À cet égard, la notion de renforcement des capacités ouvrait des perspectives pour ce qui était d'analyser et d'évaluer les besoins et de déterminer comment y répondre de façon adéquate aux niveaux social, organisationnel et individuel. En matière d'administration foncière, le principal problème était qu'il fallait tenir compte à la fois des droits légaux et de la topographie et qu'aucune démarche éducative globale n'avait été entreprise.

29. À la même séance, Allan Doyle, représentant de l'Infrastructure mondiale de données géospatiales (GSDI), a présenté l'exposé intitulé « Infrastructure de données spatiales mondiale : faits nouveaux et futurs défis » (E/CONF.96/I.P.13). Cet exposé donnait un aperçu de la mission, de la structure et des projets actuels de l'association, y compris son « livre de recettes » (version révisée 2.0) et le registre UDDI des services Web. Le « livre de recettes » donnait aux fournisseurs et aux utilisateurs d'informations géographiques le contexte nécessaire pour évaluer et mettre en place les éléments existants de l'infrastructure de données spatiales et leur permettait de s'intégrer plus facilement à la communauté de plus en plus large des spécialistes de l'information géographique (numérique). Ceux qui publiaient des informations relatives à l'infrastructure de données spatiales pouvaient se servir du registre UDDI pour faire connaître leurs services et on envisageait la possibilité de l'utiliser comme répertoire de services pour le GSDI.

30. Toujours à la 3^e séance plénière, Peter Holland, Président du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, a présenté l'exposé intitulé « Développement de l'infrastructure de données spatiales : l'approche de la région Asie-Pacifique », dans lequel il a donné un aperçu des activités menées par le Comité permanent depuis 10 ans pour appuyer les initiatives des pays membres en matière d'infrastructure de données spatiales, notamment pour s'attaquer aux problèmes liés à la mise en place d'une infrastructure régionale. Il a décrit certaines des expériences du Comité permanent susceptibles d'intéresser les Amériques, en particulier l'établissement d'un nouveau référentiel géodésique pour la région, l'étalonnage des systèmes cadastraux, la conceptualisation d'un cadre de gestion des zones maritimes et les questions stratégiques qui se posaient au Comité permanent alors qu'il entamait sa deuxième décennie, comme ses rapports avec l'ONU, la participation des 55 pays, l'importance que revêtait la façon dont il était dirigé et les problèmes de financement. Le Canada a fait valoir que le cadre des Nations Unies – pour important qu'il fût – ne garantissait pas l'accès à des fonds importants.

31. À la même séance, Heli Ursin (Finlande) a présenté un exposé intitulé « Base de données EuroGlobalMap » (E/CONF.96/I.P.15). EuroGlobalMap, base de données typographiques numérique au millionième était produite par les organismes cartographiques nationaux européens sous la conduite d'EuroGeographics (<www.eurogeographics.org>), association des organismes cartographiques et cadastraux nationaux européens, la coordination étant assurée par le Service national de topographie finlandais. Publiée en mai 2004, EuroGlobalMap couvrait 35 pays européens pour les thèmes de données suivants : frontières administratives, hydrographie, réseau de transports, établissements, relief et toponymes.

32. Toujours à la 3^e séance plénière, Luiz Paulo Souto Fortes (Brésil) a présenté l'exposé intitulé « Projet international SIRGAS : état d'avancement et perspectives d'avenir » (E/CONF.96/I.P.16). SIRGAS (Système de références géodésiques géocentrées pour la région d'Amérique du Sud) avait été lancé en 1993 en tant qu'initiative commune des pays d'Amérique du Sud visant à donner à la région un cadre de références géocentriques homogène; c'était un des projets les plus ambitieux qui soient dans cette discipline. Après avoir mené à bien deux campagnes géodésiques en 1995 et en 2000, SIRGAS avait pu définir pour le continent américain un cadre de référence à la pointe des connaissances de la géodésie moderne. À l'heure actuelle, il visait l'intégration régionale totale, la maintenance et le fonctionnement du réseau de stations permanentes dans le continent, l'adoption d'une surface de référence altimétrique régionale unique et l'intégration définitive des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes dans le projet (<<http://www.ibge.gov.br/sirgas>>). L'orateur a su faire comprendre à son auditoire qu'un cadre commun était indispensable pour que les bases de données soient interoperables.

33. À la même séance, Neil Ackroyd (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) a présenté l'exposé intitulé « Développer l'infrastructure de données spatiales de la Grande-Bretagne » (E/CONF.96/I.P.17), qui donnait un aperçu de l'expérience du Service cartographique en la matière. L'accent était mis sur la formule du paiement par l'utilisateur adoptée par l'organisation pour pouvoir passer de la cartographie traditionnelle à la cartographie numérique puis à un système de base de données centrale. Une infrastructure de données spatiales présentait peut-être d'autant plus d'intérêt pour les utilisateurs qu'elle était transparente et que les éléments géographiques étaient cachés.

34. À sa 4^e séance plénière, le 28 juin 2005, la Conférence a entamé l'examen du point 8 c) de l'ordre du jour (Rapports sur les progrès accomplis en matière d'information géographique permettant de traiter des questions qui se posent sur les plans national, régional et mondial, notamment : collecte, gestion et diffusion de données géospaciales). Eduardo Pereira Nunes, Président de l'Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE) a présenté l'exposé intitulé « Activités et expérience du Brésil dans le domaine de la cartographie » (E/CONF.96/I.P.18), dans lequel il a décrit les activités géodésiques, cartographiques et de cartographie thématique de l'Institut, ainsi que les efforts qu'il déployait pour mettre en place l'infrastructure de données spatiales nationale. En dépit de contraintes budgétaires, l'Institut avait pu mener à bien divers projets cartographiques : passage de la cartographie analogique à la cartographie numérique, base de données cartographique intégrée du Brésil au millionième avec incidence sur le projet de carte mondiale, opérations de cartographie municipale à l'appui du recensement, etc. Il s'est toutefois révélé

difficile de mener des activités relatives à la gestion foncière en raison de la réduction progressive des ressources financières disponibles.

35. À la même séance, Joern Sivers (Allemagne), représentant du GENUNG, a présenté l'exposé intitulé « EuroGeoNames – intégrer des données relatives aux noms géographiques dans une infrastructure de données spatiales européennes? » (E/CONF.96/I.P.19). Les noms géographiques étaient considérés comme les principaux critères de recherche/mots clefs pour le SIG et pour les moteurs de recherche en ce qui concernait l'information à référence spatiale. Biens qu'ils constituent l'un des trois principaux éléments de données de référence dans le contexte de l'initiative INSPIRE de la Commission européenne, ils n'avaient pas encore reçu toute l'attention qu'ils méritaient. Le projet EuroGeoNames avait donc été lancé en application de la résolution VIII/6 de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (voir E/CONF.94/3, chap. III), tenue à Berlin en 2002, laquelle recommandait que les données relatives aux noms géographiques soient mieux intégrées dans les infrastructures nationales et régionales d'enregistrement des données spatiales. Le projet, qui avait l'appui du GENUNG, visait à relier les unes aux autres les sources de noms géographiques officielles à travers l'Europe dans le cadre d'un service Internet adaptable et interopérable permettant de diffuser les noms géographiques plus largement et dans des conditions d'accès plus égales dans toutes les langues européennes officielles, notamment les langues minoritaires officiellement reconnues. La maintenance et l'actualisation des données seraient à la charge des pays participants eux-mêmes.

36. Toujours à la 4^e séance plénière, Ivan Valdespino, représentant du Réseau d'information interaméricain sur la diversité biologique, a présenté l'exposé intitulé « Programme de connectabilité du Réseau d'information interaméricain sur la diversité biologique : liens entre les ensembles de données d'information géospatiales et relatives à la biodiversité ». Le Réseau, initiative des pays des Amériques visant à promouvoir des moyens compatibles de recueillir, communiquer et échanger des informations relatives à la biodiversité aux fins de la prise de décisions et dans un but éducatif par l'intermédiaire de l'Internet, était financé par le Fonds pour l'environnement mondial. Les espèces ignoraient les frontières politiques. Des questions telles que les espèces envahissantes, les oiseaux migrateurs, le déclin des amphibiens et la propagation des maladies ne pouvaient donc être abordées de manière efficace que si les pays membres partageaient l'information de part et d'autre des frontières. S'agissant du respect des droits de propriété intellectuelle, il appartenait aux fournisseurs de contrôler les données.

37. À la même séance, Gottfried Konecny (Allemagne) a présenté l'exposé intitulé « Le cadastre en tant qu'élément d'une infrastructure de données spatiales pour les pays en développement » (E/CONF.96/I.P.21). Il était difficile pour les pays en développement de recueillir des informations cadastrales susceptibles d'être incluses dans une infrastructure de données spatiales. L'exemple de la Géorgie avait montré qu'un cadastre pouvait être établi en quatre ans à l'aide de technologies intégrées – mises à disposition dans le cadre d'un projet de coopération technique allemand – au coût de 2 dollars par parcelle. Un autre aspect important était l'utilisation d'images satellite à haute résolution pour coder géographiquement et actualiser les données relatives aux bâtiments, ceci afin d'incorporer les archives analogues existantes en vue d'établir un plan de réglementation pour les zones urbaines en expansion rapide, comme on avait pu le faire à Tirana (Albanie). Ces technologies pouvaient également être appliquées à des zones urbaines en rapide expansion.

38. Toujours à la 4^e séance plénière, Tatiana Delgado Fernández (Cuba) a présenté l'exposé intitulé « Évaluer le niveau de préparation de Cuba pour la mise en place d'une infrastructure d'information spatiale » (E/CONF.96/I.P.22). Comme c'était souvent le cas pour les programmes de développement, il était essentiel de renforcer les capacités nationales au moment de mettre en place une infrastructure de données spatiales, en particulier dans un pays en développement. L'oratrice a présenté un modèle permettant de déterminer le niveau de préparation d'un pays, qui intégrait différents facteurs : structures, information, réseau d'accès, ressources humaines et ressources financières. Ce modèle s'appuyait sur une logique floue-compensatoire en raison de la nature qualitative des différents facteurs. Il avait fait l'objet d'une évaluation qui avait montré qu'il pouvait en effet permettre de comparer les progrès de la mise en place d'une infrastructure de données spatiales dans un pays sur une période donnée. On envisageait de l'appliquer aux niveaux régional et mondial.

39. À la même séance, William Tefft, représentant de Map Link, a présenté un exposé intitulé « Dresser une carte topographique de base au XXI^e siècle : progrès et défis » (E/CONF.96/I.P.23), dans lequel il a dépeint l'état actuel du secteur de la cartographie et esquissé quelques perspectives d'avenir. Le marché avait connu un certain nombre de modifications liées à l'inventaire et aux conditions de vente, à l'accès aux données ainsi qu'aux attentes des revendeurs, des éditeurs et des utilisateurs. De nouvelles filières et de nouveaux formats faisaient leur apparition et le marché devait s'adapter rapidement. Les produits sur papier étaient plus nombreux que jamais, les distributeurs de nouveaux produits aussi. Le consommateur était toutefois confronté, en matière de cartes, à un choix de plus en plus étendu d'options gratuites ou très bon marché. L'art, la science et la profession du cartographe ainsi que sa production devaient être appuyés et protégés par une campagne visant à appeler l'attention du public sur les lois concernant la propriété intellectuelle.

40. Toujours à la 4^e séance plénière, Carmelle Côté, représentante de l'Institut de recherche pour l'environnement, a présenté l'exposé intitulé « Diffusion des données spatiales : un élément essentiel de l'infrastructure de données spatiales nationale » (E/CONF.96/I.P.24). Les organismes cartographiques nationaux et d'autres entités qui avaient un rôle à jouer dans la diffusion des données géographiques ou qui étaient responsables de cette diffusion recouraient à divers mécanismes, notamment les cartes et diagrammes traditionnels sur papier, les données numériques sur CD et, plus récemment, les portails SIG. Un portail SIG était un élément important d'un programme d'infrastructure de données spatiales nationale car il permettait d'effectuer des recherches et d'accéder à des données et services géographiques. Des contenus très divers pouvaient être catalogués et diffusés par l'intermédiaire d'un tel portail, pour autant qu'ils soient assortis de métadonnées et stockés dans le catalogue de métadonnées du portail. Les portails SIG existants avaient montré que les organismes cartographiques nationaux devaient offrir à l'utilisateur une interface intuitive et lui permettre de consulter des cartes, d'accéder au contenu en deux clics de souris et d'effectuer des recherches rapides.

41. Toujours à la 4^e séance plénière, Ignacio Guerrero, représentant d'Intergraph, a présenté l'exposé intitulé « Questions relatives à la collecte, à la gestion et la diffusion des données géospaciales : éléments de solution » (E/CONF.96/I.P.25), dans lequel il a décrit à grands traits les avantages que présentait l'utilisation pour les bases de données de technologies fondées sur des normes ouvertes et la définition de ces normes. Les organes internationaux chargés d'établir ces normes

pourraient aider à définir les besoins dans ce domaine. La technologie géospatiale et les TIC devaient converger et la profession devait investir dans des normes. L'interopérabilité élargissait l'utilisation des données géospatiales mais elle ne pouvait devenir réalité que si l'on se mettait d'accord sur les normes de communication. Du fait de l'hétérogénéité des ensembles de données, il était indispensable de pouvoir accéder à des informations provenant de sources diverses et de disposer de normes, de catalogues et de métadonnées.

42. À sa 5^e séance plénière, le 29 juin 2005, la Conférence a entamé l'examen du projet 8 d) de l'ordre du jour (Rapports sur les progrès accomplis en matière d'information géographique permettant de traiter des questions qui se posent sur les plans national, régional et mondial, notamment : pratiques et applications optimales). Luis Alegría (Chili) a présenté l'exposé intitulé « La production cartographique dans le contexte du système d'information territoriale nationale : l'initiative de l'infrastructure de données spatiales chilienne » (E/CONF.96/1.P.26). L'Institut géographique militaire du Chili avait procédé à un levé à l'échelle nationale afin d'avoir un aperçu de l'état actuel de l'information territoriale et élaboré un plan national d'acquisition et de normalisation de cette information pour la période 2003-2005. L'Institut savait qu'une infrastructure de données géospatiales était une nécessité nationale et qu'il fallait s'atteler à la rude tâche qui consistait à convaincre les autorités et à mobiliser l'appui politique nécessaire pour la mettre en place. Bien que le système d'information territoriale nationale ait déjà nombre de réalisations à son actif et qu'il ait quelque peu progressé, notamment en proposant une loi qui établirait la base juridique et économique de la mise en place du système d'infrastructure de données géospatiales du Chili, les fonds nécessaires faisaient défaut.

43. À la même séance, Manuel Vidaurre, représentant de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) – dont le siège se trouve à Washington – a présenté l'exposé intitulé « Applications sanitaires fondées sur l'infrastructure de données géospatiales dans les Amériques » (E/CONF.96/1.P.27). Depuis 1993, l'OPS aidait les pays dans le cadre d'activités de coopération et en leur offrant une assistance technique, à appliquer les données SIG à la prise de décisions en matière de santé publique, ce qui était indispensable pour comprendre la dynamique et la répartition géographique des phénomènes relatifs à la santé. Les meilleures pratiques et stratégies employées par l'OPS et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en ce qui concernait l'application des données SIG au domaine de la santé publique étaient les suivantes : mise au point et adoption de normes et de codes; production et diffusion de directives; outils, méthodes et applications propres à faciliter une telle utilisation des données SIG; adoption et diffusion des pratiques optimales, des enseignements tirés de l'expérience et des applications utiles; renforcement des ressources humaines dans le cadre d'ateliers conçus pour différents professionnels; diffusion de l'information et sensibilisation à l'intérêt que présentaient les données SIG en matière de santé publique; activités intergouvernementales à l'appui de l'utilisation de ces données dans le domaine de la santé publique.

44. Toujours à la 5^e séance plénière, Steve Ebner, représentant de l'OMS, a présenté l'exposé intitulé « Projet sur les limites administratives du deuxième niveau : état d'avancement et nouveaux défis pour les Amériques » (E/CONF.96/1.P.28). Ce projet avait été lancé en 2001 dans le contexte du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU. L'intervenant en a donné un aperçu, décrivant notamment les méthodes utilisées pour recueillir, regrouper, nettoyer et

publier des données et des cartes validées pour les Amériques, et il a fait le point des progrès réalisés sur le continent. Il a souligné qu'il importait de renforcer la collaboration d'institutions telles que le Comité directeur international de la cartographie mondiale, CP-IDEA, l'IPGH et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); il a aussi insisté sur la nécessité de trouver et de mettre en commun les ressources nécessaires. En raison des progrès déjà réalisés, on pouvait espérer que les Amériques deviendraient le premier continent à disposer de données complètes et actualisées sur les limites administratives du deuxième niveau.

45. À la même séance, Yves Baudoin (Canada) a présenté l'exposé intitulé « Indice de développement cartographique adapté au territoire canadien » (E/CONF.96/1.P.28). Le Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal se penchait depuis une dizaine d'années sur la question de la cartographie à l'échelle nationale et avait mis au point un indice de développement cartographique. Les résultats avaient été présentés à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, tenue à New York en 2001. L'indice avait été raffiné par la suite. En 2004, le Centre d'information topographique de Sherbrooke (CIT-S) de Ressources naturelles Canada s'était déclaré intéressé par l'idée d'utiliser l'indice pour évaluer sa cartographie telle qu'appliquée aux découpages provinciaux et aux territoires du Nord et aussi pour établir un profil à l'échelle canadienne.

46. Toujours à la 5^e séance plénière, Abbas Rajabifard (Australie) a présenté l'exposé intitulé « Intégration des ensembles de données relatives à l'environnement construit et naturel dans le contexte des initiatives d'infrastructures de données géospatiales nationales » (E/CONF.96/1.P.30), qui faisait ressortir les problèmes liés à l'intégration d'ensembles de données environnementales – environnement construit et environnement naturel – dans le contexte des infrastructures de données géospatiales nationales du point de vue technique et institutionnel et dans une perspective de politique foncière. Ces problèmes étaient notamment les suivants : interopérabilité, modèles de données et normes nécessaires à une telle intégration, en particulier entre les ensembles de données topographiques fédérales et les ensembles de données cadastrales à l'échelle des États. Dans tous les pays, les deux ensembles de données de base avaient été mis au point dans des buts différents et étaient généralement gérés séparément. Cette séparation était vue comme un obstacle à la réalisation du développement durable. Malgré quelques succès, les décideurs ne comprenaient toujours pas qu'il était important et nécessaire que les deux formes de données soient accessibles les unes aux autres et interopérables.

47. À la même réunion, Carmen Reyes Guerrero (Mexique), représentante de l'Association cartographique internationale (ACI), a présenté l'exposé intitulé « Infrastructure de données spatiales nationale : partage de l'information géospatiale au service des politiques environnementales » (E/CONF.96/1.P.31). Bien que le concept d'infrastructure de données spatiales nationale existe depuis plus de 10 ans, ce n'était que récemment que certains pays d'Amérique latine avaient compris combien il importait d'adopter une approche plus intégrée et axée sur la demande pour répondre aux besoins de la société en matière d'information et de connaissances géospatiales. Une initiative régionale lancée par des organisations internationales telles que l'ACI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), pourrait être le fer de lance de l'établissement d'une politique régionale de partage des données géospatiales, question à laquelle les pays

d'Amérique latine n'avaient pas prêté une attention suffisante. Des services tels que des bibliothèques régionales de données géospatiales, des atlas environnementaux et l'accès à des images satellite en temps réel, entre autres, pourraient être mis sur pied à l'intention des différents pays de la région.

48. Toujours à la 5^e séance plénière, Kamil Eren, Président du Groupe Geo-Tech, a présenté l'exposé intitulé « Questions relatives aux bases de données géographiques et à l'information géographique dans les pays en développement » (E/CONF.96.1.P.32), qui faisait ressortir l'importance de l'information géographique à travers le monde, et en particulier dans les pays en développement. L'information géographique reposait sur la mise en place d'une base de données géographiques fiable, exacte et complète, consistant de cartes, de données topographiques, d'images orthorectifiées et d'orthophotos et, en dernier lieu, de tous les types de couches d'application. S'il importait de normaliser et de mettre en commun les bases de données géographiques, il était tout aussi essentiel de recueillir des données, en particulier dans les pays en développement. Dans ce contexte, des technologies modernes telles que les stations de référence à fonctionnement continu équipées de GPS cinématiques virtuels, la cartographie fondée sur des images en temps réel, les portails SIG, les services de géolocalisation et les cités virtuelles étaient une indication des tendances futures en matière de constitution de bases de données géographiques et d'applications associées.

49. À la même séance, Paul Van der Molen (Pays-Bas) a présenté l'exposé intitulé « Mettre au point des infrastructures de données spatiales en vue du développement durable : problèmes et facteurs déterminants » (E/CONF.96/1.P.33). Pour des raisons qui tenaient à son histoire, l'Europe était composée de diverses nations dont les politiques foncières et les systèmes d'administration foncière étaient différents. En dépit de toutes ces différences, ces nations avaient ceci en commun qu'elles avaient une politique foncière et qu'elles disposaient de systèmes d'administration foncière. Les flux d'informations avaient dû être complètement repensés pour appuyer des fonctions d'intérêt public et on s'était aperçu à cette occasion qu'il était indispensable d'aborder l'acquisition des données et la livraison de l'information dans le cadre d'une infrastructure. Une telle approche répondait à deux impératifs : i) il était indispensable de disposer d'une information de qualité pour prendre des décisions éclairées; ii) il fallait maximiser la rentabilité des investissements consentis pour produire l'information. Afin d'exploiter pleinement un meilleur processus d'information, il fallait éliminer certains problèmes et obstacles, ce qui était impossible dans certains cas sans la volonté politique et la détermination voulues.

50. Toujours à la 5^e séance plénière, Menno-Jan Kraak (Pays-Bas), représentant de l'ACI, a présenté l'exposé intitulé « Renforcement des capacités géospatiales : applications et pratiques optimales » (A/CONF.96/1.P.34). De nos jours, les spécialistes de l'information géographique étaient bien souvent des professionnels hautement qualifiés de plus en plus fréquemment amenés à travailler, en matière de données, dans un environnement déterminé par la demande. Ces professionnels pouvaient être classés dans trois grandes catégories, dont chacune avait ses propres besoins en matière d'éducation : les experts du traitement des informations spatiales; les utilisateurs d'information géographique; les responsables de l'élaboration des politiques, qui définissaient les mécanismes législatifs et institutionnels requis. Ils travaillaient toutefois dans un environnement en mutation et devaient s'adapter aux méthodes et techniques, en tenant compte de l'équilibre

changeant qui devait s'instaurer entre la fourniture de services géographiques et la demande d'informations dans le cadre de l'infrastructure de données spatiales. Pour s'adapter continuellement aux besoins du marché, il était indispensable d'actualiser les programmes d'enseignement et de les remettre à plat périodiquement pour assurer la formation continue voulue.

51. À la même séance, Nigel Waters et Shelley McConnell, représentants de la Fondation canadienne pour les Amériques, ont présenté l'exposé intitulé « Dresser la carte des médias dans les Amériques : une application novatrice des systèmes d'information géographique » (E/CONF.96/1.P.36). Le Centre Carter, la Fondation et l'Université de Calgary avaient lancé un projet commun fondé sur le SIG qui visait à dresser la carte des médias et à analyser du point de vue spatial le rôle central qu'ils jouaient dans le financement des partis politiques dans les 12 pays des Amériques. Divers ensembles de données (médias, élections et recensement) de chaque pays seraient organisés géographiquement dans un SIG aux fins de la visualisation et on recourrait à des techniques SIG – proximité, superpositions et analyses géostatistiques – pour mieux comprendre les associations et les tendances au sein de ces ensembles de données disparates. Une fois établies, ces cartes serviraient notamment à la formation de partis politiques et seraient utilisées à des fins éducatives; elles braqueraient les phares sur les lois et les pratiques en matière de financement des partis politiques et faciliteraient la réforme.

52. À la 6^e séance plénière, le 29 juin 2005, et à la suite de la plénière, un débat s'est engagé sur la question de savoir comment améliorer les travaux du CP-IDEA. L'objectif était d'examiner les questions suivantes : définir la frontière des données géospatiales, déterminer le modèle d'infrastructure de données spatiales qui convenait pour les Amériques et prendre conscience de la nécessité de trouver des solutions communes, fixer des objectifs réalistes, échanger des idées avec la direction du Comité, remédier au découragement et au manque de communication, établir des relations avec des organes supérieurs, trouver des ressources financières et comprendre qu'il fallait mettre en place des comités dynamiques pour s'attaquer aux grands problèmes régionaux.

53. Dans sa déclaration liminaire, le Président du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique (Australie) a décrit la situation dans sa région. Le niveau de participation des pays demeurait problématique puisque seuls la moitié des 55 pays de la région avaient assisté à la conférence annuelle. La taille du territoire géographique, la disparité des revenus et des problèmes liés aux déplacements constituaient des obstacles qui devaient être éliminés. Il serait par ailleurs difficile de réussir en l'absence d'une volonté politique ferme dans les domaines concernés. Un noyau de 10 pays clefs devait être constitué pour assister aux réunions et examiner les idées avancées. La région Asie-Pacifique était dotée d'un secrétariat actif et durable qui veillait au bon fonctionnement du Comité. Il tenait les membres informés et gardait le cap. Il s'occupait des questions logistiques et du projet de groupe de travail et s'acquittait de sa tâche sans solution de continuité.

54. Le représentant du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques a exprimé ses vues sur la question sous deux angles principaux. Premièrement, les trois journées qu'avait duré la Conférence avaient permis de conceptualiser la vision des pays membres s'agissant de la collecte, du traitement et de la diffusion des données. Les tendances récentes en matière

d'infrastructure de données spatiales montraient qu'il importait de définir les frontières de cette infrastructure en termes de topographie, d'hydrographie et d'autres informations liées aux activités humaines. Deuxièmement, une direction forte était indispensable pour définir le modèle approprié à l'Amérique latine. Le Comité permanent serait l'organe principal; il serait aidé par des sous-comités. Chaque pays serait responsable de l'intégration de sa propre information. Pour parvenir à un résultat, il serait essentiel d'éliminer les obstacles que représentaient le manque de ressources financières et la disparité des approches dans chaque pays et il faudrait fixer des objectifs réalistes comportant des jalons spécifiques.

55. Le représentant du Chili a expliqué que le Comité permanent formait l'agent de coordination qui rendait possible l'interopérabilité des bases d'information nationales dans les différents continents. Les problèmes de communication venaient du fait que le Comité était une initiative de bonne volonté et non pas un organe technique relevant d'une organisation officielle. C'était là une des raisons pour lesquelles il était difficile d'obtenir des fonds. CP-IDEA devait être incorporé dans un organe supérieur pour avoir accès à des ressources. Il devait également bénéficier d'un engagement résolu de la part de ses membres pour pouvoir progresser dans sa tâche. La neuvième Conférence internationale sur l'infrastructure mondiale de données géospatiales aurait certainement des défis à relever et nécessiterait un appui pour être à même de contribuer activement aux travaux.

56. La représentante de Cuba a fait observer que son pays avait été le dernier à demander à faire partie du groupe. Pour pouvoir continuer ses travaux de cartographie et mettre au point un SIG, il lui fallait adopter des mesures et prendre des décisions. Le fait d'assister à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies avait permis à Cuba de se rendre compte de ce qui se passait dans la région. Il devait maintenant communiquer avec les autres pays et leur faire part de ses réalisations. CP-IDEA devait préciser son mandat et créer des groupes de travail qui définiraient leurs propres rôles. Il devrait placer au premier rang de ses priorités les tâches suivantes : obtenir des résultats plus tangibles, se doter de spécialistes déterminés à s'attaquer aux questions techniques et mieux faire comprendre aux décideurs l'importance de la mise en place de l'infrastructure de données spatiales.

57. Le représentant du Pérou a décrit les problèmes qui se posaient à son pays. Au Pérou, l'échelle du millionième était utilisée pour le projet de carte mondiale malgré les résistances qu'elle suscitait pour des raisons de sécurité et liées aux frontières. Le modèle choisi par CP-IDEA était donc très important et il était essentiel de résoudre les questions extérieures avant d'aborder celles qui touchaient à la cartographie.

58. Le représentant du Mexique était lui aussi d'avis qu'il fallait donner la priorité aux projets concernant les Amériques et que CP-IDEA devait préciser ses objectifs. Il fallait éviter tout chevauchement d'idées ou activités.

59. Le représentant du Mali a indiqué qu'il existait dans son pays des instituts chargés d'établir des cartes à l'échelle nationale et différentes commissions pour mettre en place l'infrastructure de données spatiales. Les facteurs de progrès étaient la diffusion de l'information, le rapprochement des différents protagonistes et le recours accru aux technologies modernes. La coordination entre les États laissait toutefois à désirer. La solution serait d'améliorer cette coordination au niveau de l'État, puis au niveau national et ensuite d'harmoniser les activités au niveau du Comité permanent.

60. La représentante de la Bolivie a affirmé que les institutions financières internationales ne finançaient pas les instituts géographiques militaires. Le pays pouvait fournir l'échelle au 1/1 000 000 et l'échelle au 1/100 000 au Comité permanent, mais le projet devrait être mené à terme. Pour ce faire, la Bolivie avait besoin de l'appui de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement et de toute autre institution financière internationale. Il fallait également se pencher sur la question de la frontière internationale.

61. Le représentant du Comité permanent a alors précisé que le Comité n'avait jamais demandé qu'une carte soit établie à quelque échelle que ce soit. Il souhaitait recevoir des informations d'ordre général sur les activités menées et sur les domaines cruciaux.

62. Le représentant du Brésil s'est associé à la déclaration de la Bolivie. Il existait une carence de l'information dans nombre de pays d'Amérique du Sud, et tous avaient du mal à réunir leurs données de base. Dans ces conditions, la collaboration était malaisée. Les ressources n'étaient pas allouées à la production de données fondamentales. Cet exemple montrait une fois de plus combien il importait de convaincre les décideurs de la nécessité de financer des projets portant sur des données fondamentales.

63. Le représentant de l'Allemagne a proposé d'envisager une stratégie de coordination des donateurs en se référant à l'exemple de la Banque mondiale en Afrique et fait observer que les images satellite s'étaient révélées être une technologie complémentaire.

64. Le représentant de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a suggéré que l'ONU participe au débat sur la manière de relancer les activités du Comité et de réévaluer ses fonctions. Une résolution avait déjà été adoptée à la septième Conférence dans le but de sensibiliser les décideurs à l'importance des infrastructures de données spatiales. Il fallait maintenant s'attacher à faire du Comité une organisation qui dispose de fonds et qui soit durable. Le cadre était déjà en place. Il serait donc opportun de lier le Comité à un organe supérieur et de le placer sous la tutelle d'une autre organisation.

65. En conclusion, le représentant de l'ONU a rappelé combien il importait que les pays membres s'engagent et participent. Il était indispensable que la direction soit dynamique et que les pays de base soient identifiés. Il fallait également créer un secrétariat durable. L'orateur comprenait bien par ailleurs que l'ONU devait aider le Comité permanent à rationaliser ses travaux.

III. Travaux du Comité technique I : Questions de stratégie, grandes orientations, questions économiques et institutionnelles

66. À sa 7^e séance plénière, le 1^{er} juillet 2005, la Conférence a examiné le point 9 de son ordre du jour (Adoption des résolutions et du rapport de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques). Carlos Laguna (Panama) a présenté oralement un rapport sur les activités du Comité technique I (Questions de stratégie, grandes orientations, questions économiques et

institutionnelles). Dans ses travaux, celui-ci s'est penché sur les questions suivantes :

- a) Participation des gouvernements au niveau politique à la mise en place de l'infrastructure de données spatiales de chaque pays et de la région;
- b) Mise au point par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques d'un programme de travail assorti d'un calendrier pour suivre les progrès de la mise en place des infrastructures de données spatiales;
- c) Renforcement de la résolution 7 de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, tenue à New York en 2001;
- d) Recherche des mécanismes de financement qui pourraient permettre de renforcer encore les capacités de la région : éducation, développement des compétences, mise en place et gestion de l'infrastructure.

67. Le Comité I a présenté à la Conférence pour examen deux projets de résolution sur l'intérêt que présentent la mise au point d'une infrastructure de données spatiales régionale pour les Amériques et la nécessité d'aborder la question dans le cadre d'un partenariat.

IV. Travaux du Comité technique II : L'infrastructure des données spatiales et sa mise au point dans les Amériques

68. À la 7^e séance plénière, le 1^{er} juillet 2005, Leslie Armstrong (États-Unis d'Amérique) a présenté oralement un rapport sur les travaux du Comité technique II (L'infrastructure des données spatiales et sa mise au point dans les Amériques). Dans ses travaux, le Comité II s'est penché sur les questions suivantes :

- a) Examen de l'infrastructure de données spatiales et de l'état d'avancement de sa mise en place dans la région des Amériques, y compris les progrès réalisés par les pays membres du Comité permanent;
- b) Débat sur l'édification d'une infrastructure de données spatiales pour les Amériques et d'un réseau géodésique régional qui continueraient de mettre l'accent sur la mise en place d'infrastructures de données spatiales nationales.

69. Le Comité II a présenté à la Conférence pour examen trois projets de résolution sur l'information, l'éducation et les normes spatiales; les grandes orientations et la réforme; la communication et les domaines associés.

V. Travaux du Comité technique III : Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales

70. À la 7^e séance plénière, le 1^{er} juillet 2005, Luiz Fortes (Brésil) a présenté oralement un rapport sur les travaux du Comité technique III (Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales).

71. Le Comité III a principalement axé ses travaux sur les questions et préoccupations suivantes :

a) Une infrastructure de données spatiales pleinement opérationnelle qui incorporerait les données disponibles au meilleur coût et serait conforme aux souhaits des organismes donateurs à cet égard devrait être mise au point;

b) Il faudrait encourager tous les pays à mettre au point leur infrastructure de données spatiales conformément au système géodésique régional de l'Amérique du Sud (SIRGAS) et, le cas échéant, leur accorder un appui financier pour atteindre cet objectif;

c) Le Comité permanent et l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) devraient appuyer le projet sur les limites administratives du deuxième niveau et l'initiative de carte mondiale en fournissant les données nécessaires et les informations requises;

d) La documentation actuelle et future du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique concernant les normes en matière de données spatiales devrait être examinée par le Comité permanent en vue de son adoption;

e) Des systèmes d'observation de type Landsat pourraient être utilisés pour surveiller l'évolution de l'environnement mondial afin de maintenir la continuité;

f) Les données satellite pourraient être mises ouvertement à la disposition des pays en développement au coût de la reproduction et de la diffusion comme c'est prévu en ce qui concerne les données du futur satellite avancé d'observation des sols;

g) La National Geospatial Intelligence Agency des États-Unis devrait diffuser les données d'élévation numérique en bande-C provenant de la mission de topographie radar effectuée par la navette spatiale auprès des pays en développement à la plus haute résolution possible (arc d'une seconde);

h) Pour divers projets financés par des organismes donateurs dans des pays en développement, on devrait envisager d'inclure un appui financier à la mise au point de l'infrastructure de données spatiales;

i) Les organismes donateurs devraient adopter une politique qui s'inspire du projet de résolution 5 du Comité III s'agissant de la diffusion et de l'accès à long terme aux données spatiales produites dans le cadre des projets qu'ils financent.

72. Le Comité III a présenté pour examen à la Conférence cinq projets de résolution : projets de carte mondiale et sur les limites administratives du deuxième niveau; projet SIRGAS; fourniture de données satellite aux pays en développement à des conditions favorables; diffusion des données spatiales; questions de financement.

VI. Résolutions adoptées par la Conférence

A. Titres

1. Intérêt de la mise en place d'une infrastructure de données spatiales
2. Création de partenariats pour la mise en place d'infrastructures d'information géographique
3. Formation, éducation et normes spatiales
4. Grandes orientations et réforme
5. Vulgarisation et domaines connexes
6. Projet de cartographie mondiale et projet sur les limites administratives du deuxième niveau
7. Projet de système de référence géocentrique pour les Amériques
8. Données de satellite
9. Diffusion des données spatiales
10. Questions relatives au financement
11. Réunion sur les infrastructures de données et d'informations géospatiales des Amériques au service du développement durable
12. Réunion interrégionale
13. Neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques
14. Motion de remerciements

B. Texte

1. Intérêt de la mise en place d'une infrastructure de données géospatiales

La Conférence,

Prenant note des résolutions 1 sur les besoins en matière de développement et 7 sur la mise en place d'infrastructures nationales de données géospatiales en Amérique, adoptées par la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Considérant que la mise en place d'infrastructures de données géospatiales en Amérique est de nature à contribuer au développement durable de la région sur le plan social et économique,

Considérant également que, dans certains pays, cette mise en place a progressé plus lentement que prévu,

Recommande que les organismes ou institutions nationaux chargés de la mise en place d'une infrastructure de données géospatiales dans ces pays s'efforcent d'obtenir que de hauts fonctionnaires participent à ce projet, et que, dans ce but, les responsables de ces organismes ou institutions présentent clairement les avantages d'une telle infrastructure pour le pays et pour la région.

2. Création de partenariats pour la mise en place d'infrastructures d'information géographique

La Conférence,

Notant que certains pays sont en mesure d'appuyer la mise en place d'infrastructures de données géospatiales dans les pays des Amériques,

1. *Recommande* que les pays de la région s'inspirent de l'expérience d'autres pays et utilisent les ressources déjà produits;

2. *Recommande également,* pour la mise en place d'infrastructures de données géospatiales, de constituer, dans le cadre d'une coopération bilatérale, des partenariats sur le modèle du projet du système de référence géocentrique pour les Amériques (SIRGAS).

3. Formation, éducation et normes spatiales

La Conférence,

Rappelant la résolution 2 de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique intitulée « Renforcement des institutions, enseignement et formation »,

Considérant les besoins de formation, générale et spécialisée, notamment le recours à la nouvelle formation à distance sur les infrastructures de données géospatiales dispensée à Cuba, ou le cours sur le système de positionnement universel offert sur l'Internet en Finlande,

1. *Recommande* au Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques d'ajouter une section sur la formation à son site Web révisé et de trouver des financements pour des ateliers régionaux;

2. *Recommande aussi* que le Comité permanent élabore des matériels pédagogiques mettant en évidence l'utilité des données géospatiales et de l'établissement de cartes pour les groupements interorganisations et d'autres programmes des Nations Unies (concernant par exemple le développement durable ou la sécurité nationale), et que ses membres participent à des réunions traitant d'autres sujets dans le cadre des Nations Unies et ailleurs, afin de faire comprendre aux non-spécialistes l'intérêt des données géospatiales et des infrastructures dans ce domaine;

3. *Recommande en outre* au Comité permanent d'examiner pour adoption deux projets de rapport et un document de fond sur les normes spatiales qui ont été élaborés par le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique.

4. Grandes orientations et réforme

La Conférence,

Considérant l'absence de contacts entre ceux qui produisent les données géospatiales et ceux qui prennent les décisions dans ce domaine,

1. *Recommande* que le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques élabore, en collaboration avec le Comité permanent de l'infrastructure, des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le

Pacifique et le Secrétariat de l'ONU, une politique concernant les besoins en matière de techniques cartographiques de base, d'infrastructures de données géospatiales et de métadonnées, qui serait soumise aux institutions donatrices (telle que la Banque mondiale);

2. *Recommande également* aux membres du Comité permanent pour les Amériques de fournir des informations sur les politiques, les législations ou les spécifications nationales, qui seront affichées sur les sites Web du Comité et du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

5. Vulgarisation et domaines connexes

La Conférence,

Rappelant la résolution 6 intitulée « Contribution du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques », adoptée par la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Considérant le faible nombre d'activités qui ont été menées ces dernières années et l'impossibilité de réaliser des progrès durables,

1. *Recommande* que le Comité permanent se réunisse plus fréquemment, redéfinisse ses objectifs et ses rôles et coordonne le développement de son site Web;

2. *Recommande également* que les membres du Comité permanent participent aux réunions qui vont se tenir au Canada en juin 2006, à Santiago en novembre 2006 et à Cuba en 2007 et à d'autres réunions pertinentes, et qu'ils recherchent les moyens de financer un prototype d'infrastructure de données spatiales régionale à présenter lors de ces réunions.

6. Projet de cartographie mondiale et projet sur les limites administratives du deuxième niveau

La Conférence,

Reconnaissant que l'existence d'un cadre de base, par exemple les divisions administratives nationales, est indispensable au regroupement des données pour l'analyse et la gestion des phénomènes socioéconomiques,

1. *Se félicite* des efforts déployés par le projet de cartographie mondiale et le projet sur les limites administratives du deuxième niveau, qui relève du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, en vue de produire des ensembles de données complets sans solution de continuité pour les Amériques;

2. *Recommande* aux États Membres, notamment par l'intermédiaire de leurs organismes cartographiques nationaux, et en particulier avec l'aide du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques et de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, de soutenir le projet sur les limites administratives du deuxième niveau et le projet de cartographie mondiale et d'y prendre une part active en fournissant les données et les informations qui leur sont nécessaires;

3. *Recommande également* aux États Membres des Amériques de saisir pleinement l'occasion que leur offre la participation au projet de cartographie

mondiale pour renforcer leurs capacités et faciliter la mise en place d'infrastructures de données géospatiales aux niveaux national et régional.

7. Projet de système de référence géocentrique pour les Amériques

La Conférence,

Considérant les résultats obtenus par le projet de système de référence géocentrique pour les Amériques (SIRGAS) en ce qui concerne l'établissement d'un cadre géodésique continental,

Reconnaissant les efforts qui ont été fournis par de nombreux pays des Amériques pour mettre en œuvre le projet SIRGAS,

Notant que certains pays n'ont pas encore intégré leur infrastructure de données géospatiales dans le système SIRGAS ou dans d'autres systèmes compatibles,

Considérant les efforts qui sont déployés actuellement en vue de l'établissement d'un système de référence vertical unique pour le continent,

Tenant compte de la nécessité d'un système mondial intégré,

1. *Recommande* le renforcement de la résolution 4 intitulée « Données fondamentales : le projet SIRGAS », adoptée par la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques en 2001;

2. *Recommande en particulier* que les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes soient inclus dans le projet de système de référence géocentrique pour les Amériques;

3. *Recommande en outre* que tous les pays continuent d'assurer l'intégration et la diffusion de données gravimétriques et altimétriques afin de contribuer à l'unification du système de référence pour les hauteurs.

8. Données de satellite

La Conférence,

Rappelant que les systèmes satellite sont de plus en plus utilisés pour obtenir des données mondiales au moyen de détecteurs optiques et de capteurs radar afin de répondre aux besoins de la cartographie nationale, de Landsat lancé en 1972 jusqu'à QuickBird lancé en 2000 et de Seasat en 1978 à la mission de topographie radar effectuée par la navette spatiale en 2000,

Rappelant également qu'il est prévu d'autres missions avec des capteurs à haute et moyenne résolutions,

Considérant que les images satellites sont utilisables avec une précision allant de un à plusieurs mètres sous forme d'images géorectifiées ou de modèles d'élévation numérique,

Considérant également que ces images constituent un moyen rapide et peu onéreux d'obtenir des documents cartographiques de remplacement, synoptiques et géométriquement corrects, qui permettent d'adapter et d'actualiser les couvertures cartographiques existantes en prenant le système SIRGAS comme cadre géodésique,

1. *Recommande* que les missions de satellite de type Landsat soient poursuivies et que l'on envisage d'utiliser des systèmes d'observation de ce type pour surveiller l'évolution de l'environnement mondial;

2. *Recommande aussi* que les données satellite soient mises à la disposition des pays en développement, au coût de la reproduction et de la diffusion ou à des conditions favorables, comme il est prévu pour les données du satellite avancé d'observation des sols;

3. *Recommande en outre* que les données d'élévation numérique mondiales en bande-C provenant de la mission de topographie radar effectuée par la navette spatiale soient diffusées à la plus haute résolution possible aux pays en développement par la National Geospatial Intelligence Agency des États-Unis.

9. Diffusion de données spatiales

La Conférence,

Rappelant la résolution 7 intitulée « Mise en place d'infrastructures de données spatiales nationales dans les Amériques », adoptée par la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, laquelle recommandait aux États Membres d'adopter l'idée d'infrastructures nationales de données géospatiales et de définir une stratégie pour se doter de telles infrastructures,

Reconnaissant la nécessité que chaque État Membre adopte une politique globale de diffusion des données spatiales,

Notant les difficultés auxquelles se heurtent de nombreux États Membres, organismes d'aide et de secours et entreprises commerciales pour comprendre les infrastructures de données géospatiales existantes,

Notant également qu'une politique de diffusion doit être un élément essentiel de toute infrastructure de données géospatiales,

Reconnaissant que l'absence de politique globale de diffusion de données géospatiales à jour constitue un obstacle au développement et aux secours en cas de catastrophe,

Reconnaissant aussi que le public, les entreprises commerciales, les organismes de secours, les organismes non gouvernementaux et les institutions des Nations Unies ont des besoins différents,

Tenant compte des besoins et des objectifs de chaque État Membre et de l'évolution des données spatiales, des nouvelles technologies ainsi que des plateformes d'imagerie,

1. *Recommande* aux États Membres d'examiner, de réviser et d'établir une politique globale de diffusion des données géospatiales;

2. *Recommande aussi* aux États Membres de communiquer largement leur politique de diffusion des données géospatiales;

3. *Recommande en outre* aux États Membres d'examiner, de réviser et d'établir une politique globale de tarification conforme aux besoins et aux objectifs des divers utilisateurs, qu'il s'agisse du public, d'entreprises commerciales, d'organismes de secours, d'organismes non gouvernementaux ou des institutions des Nations Unies.

10. Questions relatives au financement

La Conférence,

Notant les difficultés financières auxquelles se trouvent confrontés de nombreux États Membres pour mettre en place des infrastructures de données géospatiales nationales de base,

1. *Recommande* que les organismes donateurs qui financent divers projets dans les pays en développement envisagent de fournir un soutien financier pour la mise en place d'infrastructures de données géospatiales;

2. *Recommande également* que les organismes donateurs adoptent une politique conforme à la résolution 9 adoptée par la huitième Conférence, pour la diffusion à long terme des données spatiales produites grâce aux projets qu'ils financent, et l'accès du public à ces données.

11. Réunion sur les infrastructures de données et d'informations géospatiales des Amériques au service du développement durable

La Conférence,

Considérant que la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques a fourni une excellente occasion d'échanger des idées, des informations et des expériences sur les informations géospatiales, les infrastructures de données géospatiales et l'aménagement foncier,

Rappelant que la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques a créé un Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques,

Considérant que l'Organisation des Nations Unies a organisé, en collaboration avec le Comité permanent et la Fédération internationale des géomètres, ainsi qu'avec le Mexique, un forum spécial sur la formulation de politiques d'information foncière dans les Amériques à Aguascalientes (Mexique), les 26 et 27 octobre 2004,

Reconnaissant que les États membres des Amériques doivent continuer à échanger des informations sur les approches géospatiales et sur les infrastructures de données géospatiales afin de s'attaquer aux problèmes essentiels, tels que le développement durable et l'aménagement des terres,

Tenant compte des contraintes financières et de l'importance des besoins et approches divers relatifs aux infrastructures de données géospatiales et aux informations géospatiales dans les États membres,

Reconnaissant que la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques encourage les États membres des Amériques qui sont membres du Comité permanent à poursuivre l'échange d'informations, d'expériences et d'idées sur les infrastructures de données géospatiales et d'informations spatiales;

Recommande que les pays membres du Comité permanent soient encouragés dans la mesure du possible à participer à une réunion parrainée par la Conférence, qui aura lieu au Canada en juin 2006, afin de stimuler l'échange d'idées, d'informations et d'expériences sur les infrastructures de données géospatiales et d'informations spatiales des Amériques au service du développement durable.

12. Réunion interrégionale

La Conférence,

Considérant que la mise en place d'infrastructures de données géospatiales au niveau régional est indispensable au développement de l'information sur la base d'objectifs harmonisés,

Sachant que, au niveau régional, des infrastructures de données géospatiales sont mises en place en Europe, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique et en Afrique sous la conduite d'organismes tels qu'EuroGeographics, EUROGI, le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques et le Comité de l'information pour le développement,

Considérant qu'il serait souhaitable que ces organismes travaillent à la mise en place d'infrastructures régionales dans le cadre d'objectifs harmonisés et intégrés,

1. *Recommande* aux présidents, aux vice-présidents et aux secrétaires d'EuroGeographics, d'EUROGI (European Umbrella Organization for Geographic Information), du Comité permanent pour l'Asie et le Pacifique, du Comité permanent pour les Amériques et du Comité de l'information pour le développement de la Commission économique pour l'Afrique de tenir une réunion afin d'évaluer les progrès réalisés dans chaque région, d'examiner les problèmes communs, de proposer des solutions et de définir des moyens d'action et des politiques, y compris les modes de coopération possibles, pour un développement harmonieux des infrastructures de données géospatiales dans chaque sous-région conformément à des objectifs communs, dans le contexte d'une intégration mondiale qui bénéficierait à tous. Les modalités de cette réunion devraient être approuvées par ces cinq organismes et les résultats portés à la connaissance de l'Organisation des Nations Unies;

2. *Demande* au Secrétariat de l'ONU d'aider, dans la limite des ressources disponibles, à préparer cette réunion, notamment à identifier les sources de financement possibles.

13. Neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

La Conférence,

Notant les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures de données géospatiales, aux niveaux national, régional et mondial, par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies,

Notant également le rôle essentiel joué à la fois par la Conférence et par le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques,

Notant aussi que le Comité permanent a été constitué en 2000 en application d'une résolution adoptée par la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Notant que le Comité permanent souhaite tenir sa prochaine réunion en même temps que la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques,

Reconnaissant la nécessité de poursuivre ces travaux importants,

Recommande au Conseil économique et social que la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques soit convoquée en 2009.

14. Motion de remerciements

La Conférence

Exprime sa profonde reconnaissance au Secrétariat pour les excellents services fonctionnels qu'il a assurés à la huitième Conférence cartographique régionale pour les Amériques,

Exprime sa sincère gratitude au Bureau de la Conférence et aux bureaux des commissions techniques, aux personnalités invitées et aux représentants des organisations internationales pour l'excellente conduite de la Conférence,

Remercie les autres responsables de la Conférence et le personnel des Nations Unies, notamment les éditeurs, les traducteurs et interprètes et le personnel de secrétariat pour leur dévouement.

Notes

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

Annexe

Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau.
3. Questions d'organisation :
 - a) Examen et adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Constitution de commissions et élection des présidents;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Vérification des pouvoirs des représentants.
4. Objectifs de la Conférence.
5. Rapports :
 - a) Rapports sur l'application des résolutions adoptées à la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques;
 - b) Rapports de pays.
6. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (CP-IDEA).
7. Exposés sur les nouveaux apports de l'information géographique à l'étude de problèmes nationaux, régionaux et mondiaux;
 - a) Stratégies, politiques, questions économiques et institutionnelles;
 - b) Infrastructure des données spatiales;
 - c) Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales;
 - d) Pratiques optimales et applications.
8. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
9. Examen des résultats de la Conférence.
10. Ordre du jour provisoire de la dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
11. Adoption du rapport de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.

